

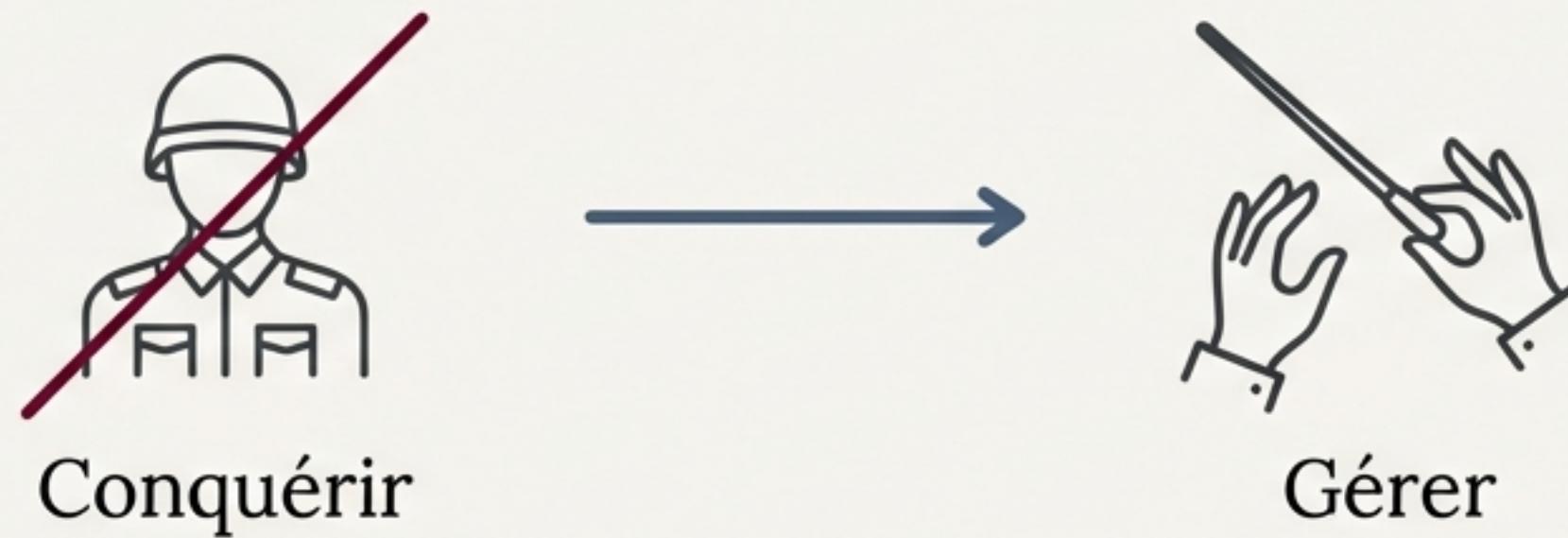


Par quels mécanismes Trump peut-il affirmer gérer le Venezuela ?

Auteur : Laboratoire d'analyse des discours contemporains

Source : La société observée sous la loupe

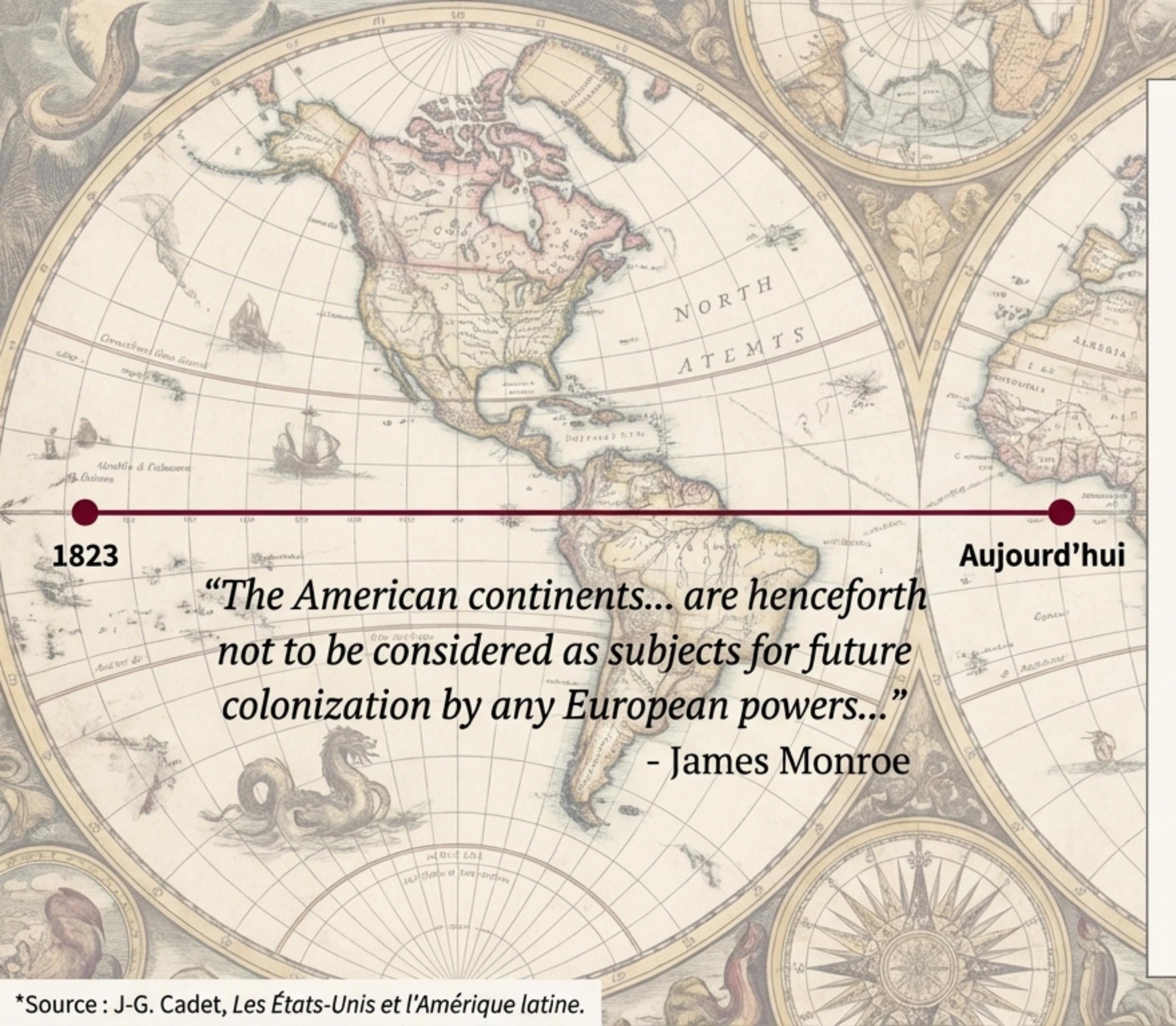
Une ambition redéfinie : de la conquête à la gestion



L'affirmation de vouloir “**diriger**” le Venezuela marque une rupture. Il **ne s'agit plus d'une conquête territoriale**, mais de l'instauration d'une **tutelle informelle**. La souveraineté vénézuélienne n'est ni **abolie**, ni respectée : elle devient **conditionnelle**.

Cette gestion s'opère à travers trois registres principaux :

1. **Économique** : Contrôler les flux pour conditionner la viabilité de l'État.
2. **Institutionnel** : Arbitrer la légitimité pour orienter le pouvoir.
3. **Stratégique** : Verrouiller l'espace pour exclure les puissances rivales.



L'héritage historique : la doctrine Monroe comme matrice

La politique américaine en Amérique latine reste profondément **ancrée dans la doctrine Monroe (1823)**. Ses deux principes **fondamentaux** persistent :

- Le refus de la présence de puissances étrangères dans la région.
- Le droit des États-Unis d'intervenir lorsque leurs intérêts sont jugés menacés.

Les mécanismes actuels, bien que plus sophistiqués, ne sont pas une rupture mais une adaptation contemporaine de cette posture hégémonique.

Aujourd'hui

1823

"The American continents... are henceforth not to be considered as subjects for future colonization by any European powers..."

- James Monroe

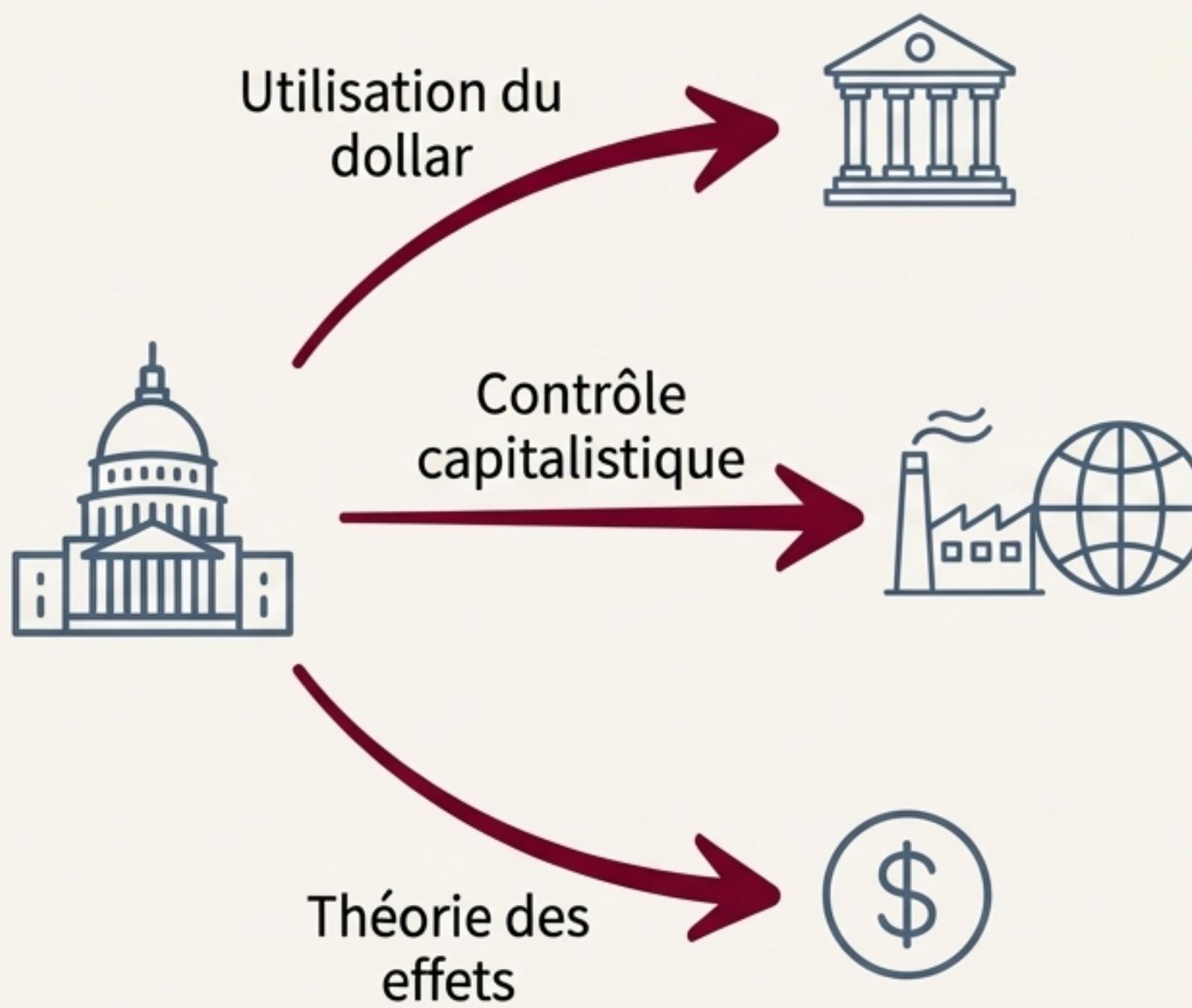
Levier 1 – La gestion par l'économie



Diriger sans apparaître aux commandes

L'objectif est de remodeler méthodiquement les conditions de viabilité de l'État vénézuélien pour rendre son autonomie politique purement théorique. La contrainte économique remplace la présence militaire.

L'arme juridique : le principe d'extraterritorialité



L'extraterritorialité est la capacité d'un État à appliquer ses propres lois à des situations ou des personnes situées hors de son territoire. Les États-Unis utilisent des critères de rattachement jugés ténus mais efficaces pour justifier l'application de leurs sanctions :

- **L'utilisation du dollar** : Toute transaction en dollars passant par une compensation aux États-Unis tombe sous leur juridiction.
- **Le contrôle capitaliste** : Les filiales étrangères de sociétés américaines sont soumises au droit américain.
- **La "théorie des effets"** : Une action à l'étranger est sanctionnable si elle produit un "effet" sur le marché américain.

Les sanctions : un étranglement financier méthodique

Depuis 2015, et de manière intensifiée à partir de 2017, une série de décrets présidentiels a été déployée pour “faire pression sur Maduro pour qu'il quitte le pouvoir” :

2015

Décret 13692 : Gel des avoirs de responsables vénézuéliens.



2017

Décret 13808 : Interdiction d'accès aux marchés financiers américains pour l'État vénézuélien et sa compagnie pétrolière PDVSA.

2019 (fin)

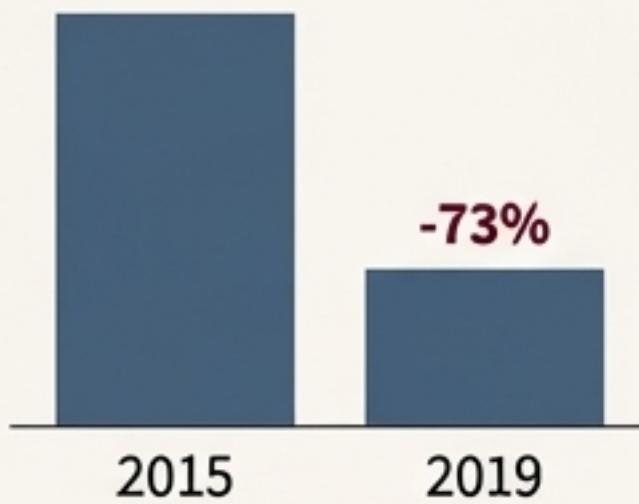
Embargo pétrolier : Sanctions secondaires contre les entités transportant du pétrole vénézuélien.

Le coût humain : un impact 'dévastateur'

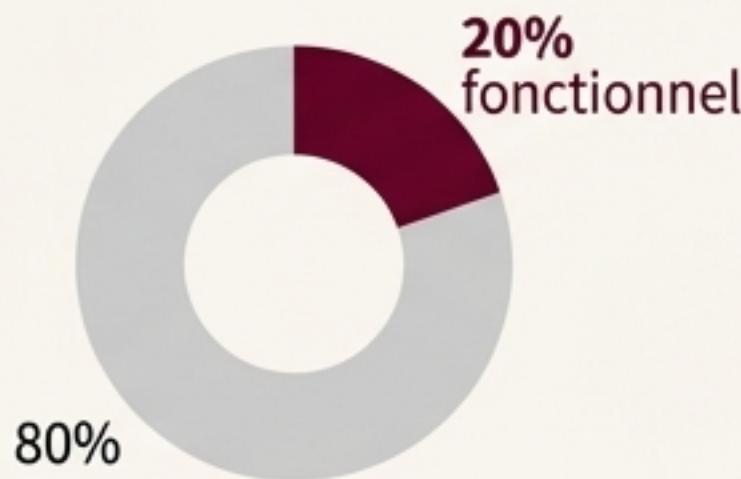
Selon la rapporteuse spéciale des Nations Unies, les sanctions ont exacerbé la crise préexistante avec des conséquences dramatiques :



Sécurité alimentaire



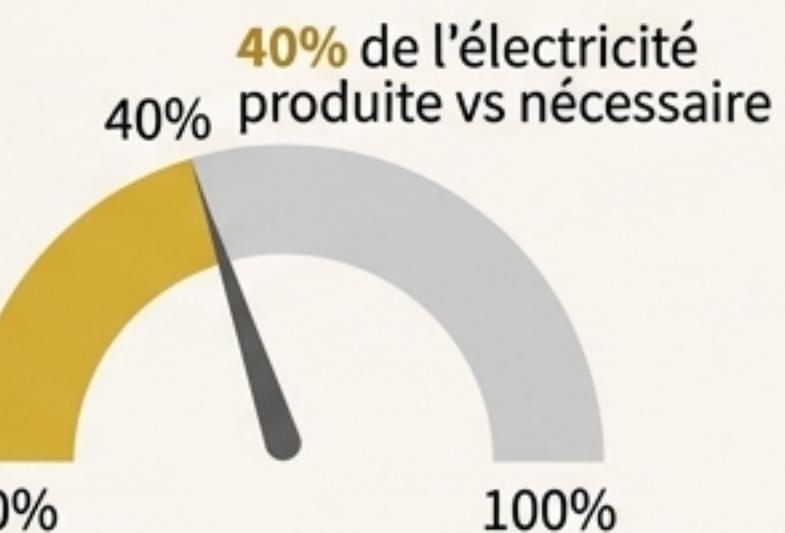
Santé



Le blocage des transactions a empêché l'achat de médicaments. Seuls 20 % des équipements hospitaliers seraient fonctionnels. 14 enfants seraient décédés faute de pouvoir bénéficier du programme humanitaire de CITGO.



Services publics



Le pays ne produit que 40 % de l'électricité dont il a besoin, paralysant les transports et les services d'urgence.

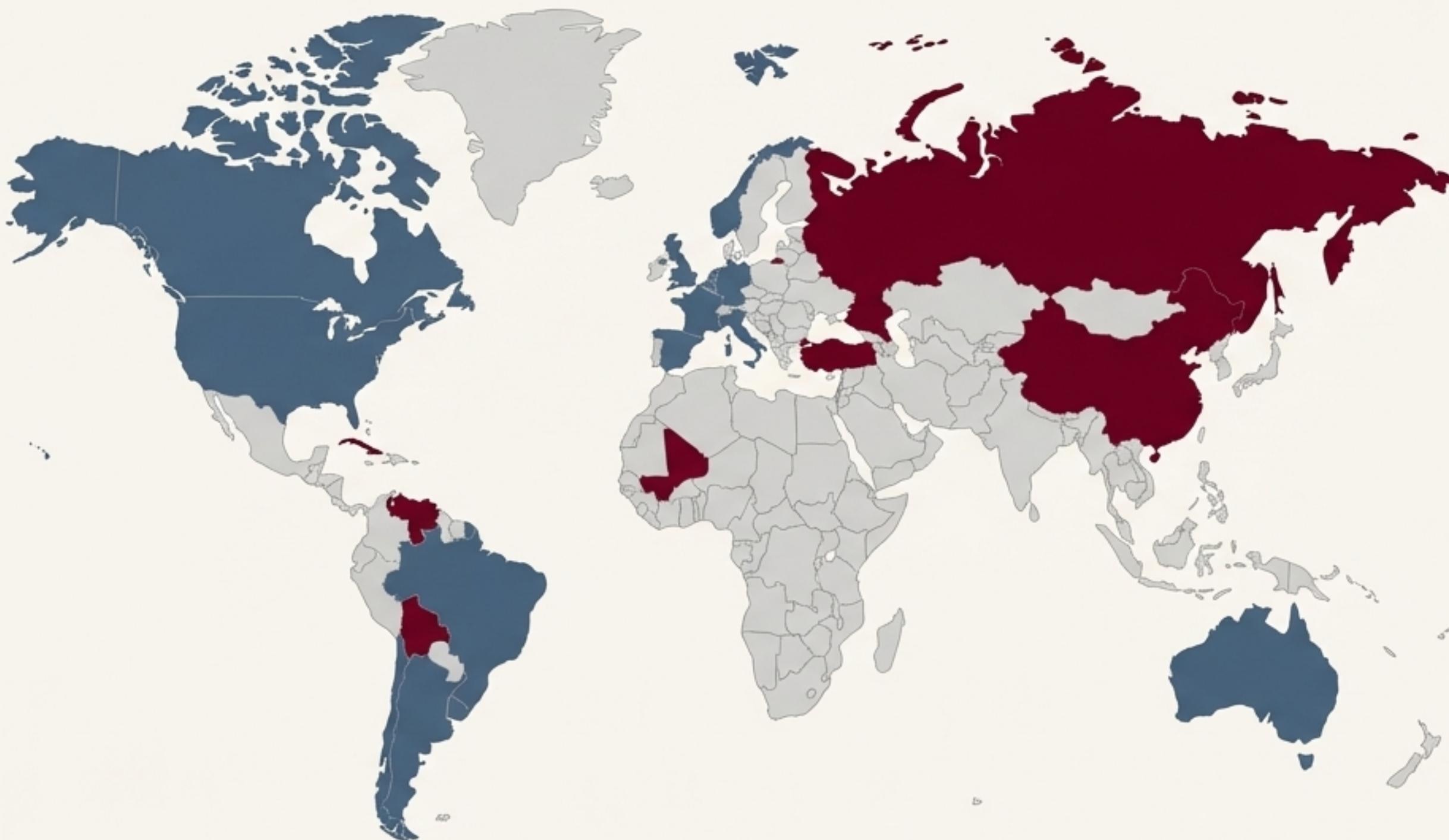
Levier 2 – La gestion par l'institutionnel



Arbitrer la légitimité pour orienter le pouvoir

Dans cette approche, le pouvoir peut rester en place à Caracas, mais l'autorité se déplace à Washington. L'ingérence se présente comme une obligation morale de défense de la démocratie, transformant l'intervention en devoir.

L'outil pratique : le cas de Juan Guaidó

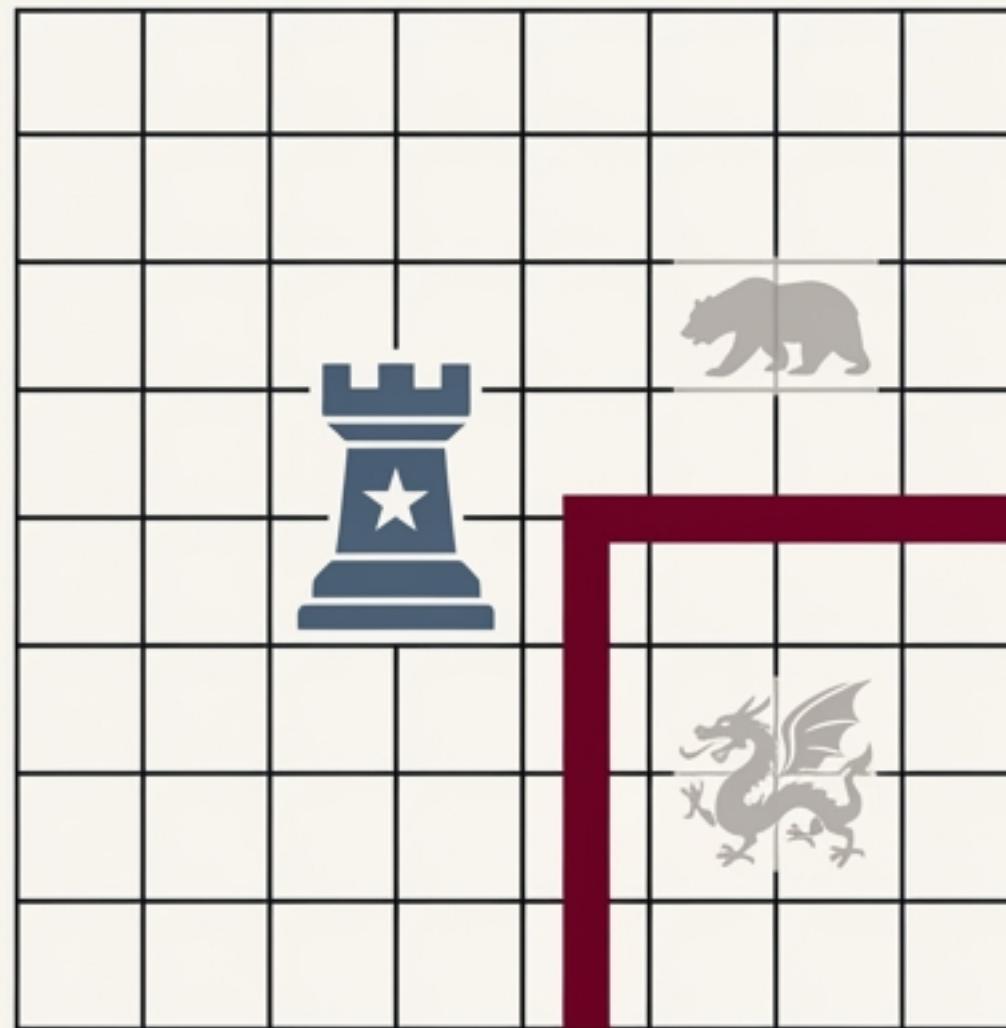


En janvier 2019, lorsque le président de l'Assemblée nationale, Juan Guaidó, s'est autoproclamé président par intérim, les États-Unis l'ont immédiatement reconnu.

- Ce geste a été suivi par une cinquantaine de pays, créant une division internationale.
- Cette reconnaissance n'était pas symbolique : elle visait à priver le gouvernement en place de sa légitimité et de son accès aux ressources de l'État à l'étranger.
- Elle fut immédiatement couplée à un soutien financier au "nouveau" gouvernement et à des sanctions accrues contre le "régime illégitime de Maduro".

*Source : G. Puma, *The principle of non-intervention in the face of the Venezuelan crisis*.

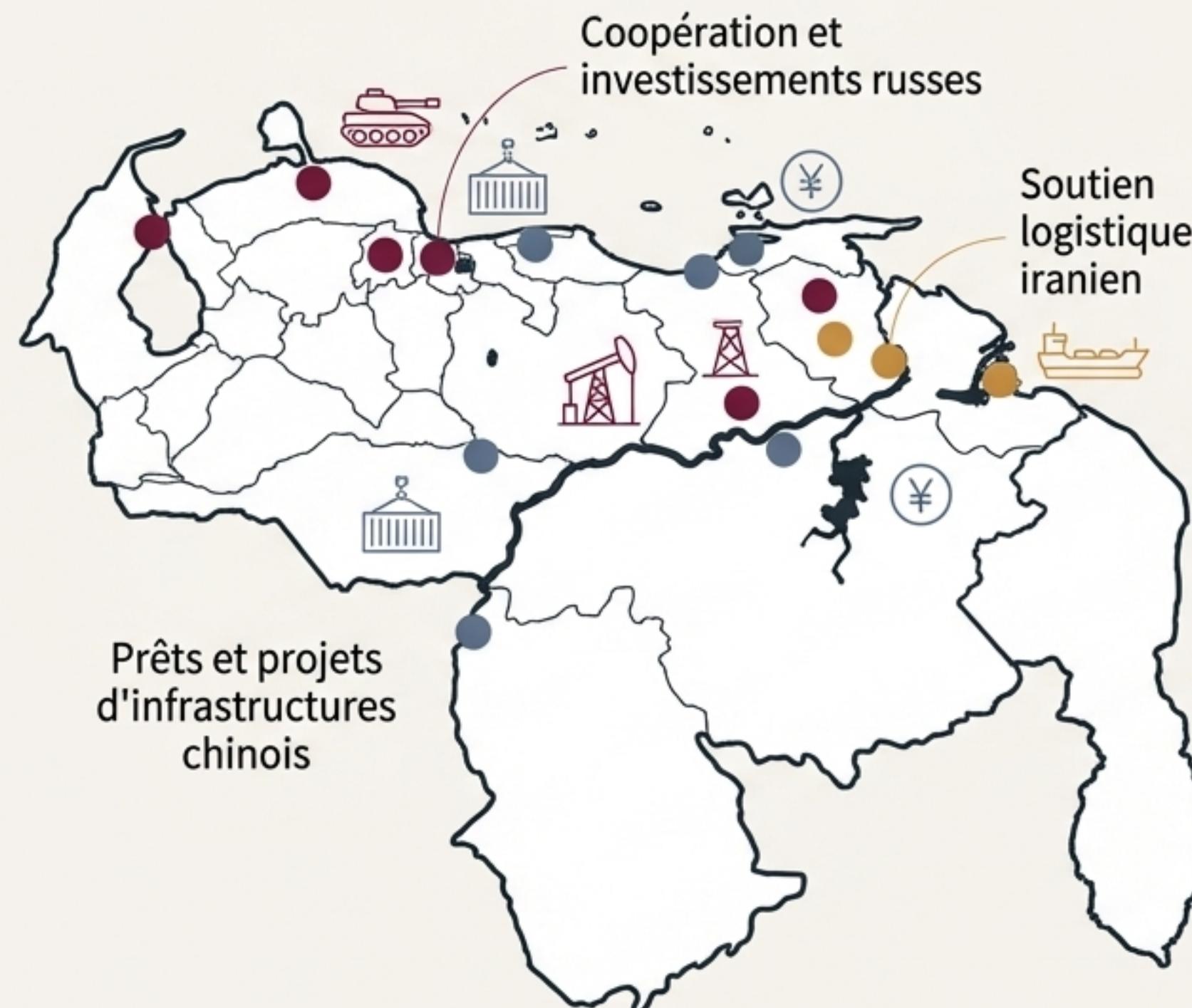
Levier 3 – La gestion par la stratégie



Verrouiller l'hémisphère occidental

Dans cette perspective, le Venezuela est moins un pays qu'un espace géopolitique. Le but est d'empêcher qu'il ne devienne un point d'appui pour des puissances hostiles, réaffirmant ainsi la prééminence américaine dans sa "chasse gardée".

Un message clair à Moscou, Pékin et Téhéran



La politique de pression maximale vise aussi à contrer l'influence croissante des compétiteurs stratégiques des États-Unis :

- **La Russie :** Fournisseur d'équipements militaires et investisseur dans le secteur pétrolier.
- **La Chine :** Principal créancier du Venezuela, avec plus de 62 milliards de dollars de prêts gagés sur le pétrole.
- **L'Iran :** Un partenaire qui a fourni une aide cruciale pour contourner les sanctions américaines, notamment en transportant du carburant.

"Diriger" le Venezuela signifie donc augmenter le coût pour ses rivaux d'y maintenir une présence.

Le champ de bataille narratif

L'affrontement est aussi informationnel. Chaque camp déploie un narratif stratégique :

Le récit américain

Narco-État

Dictature

Crise humanitaire

Met l'accent sur les dérives autocratiques et la crise humanitaire pour justifier une politique de pression au nom des droits humains.

Le récit vénézuélien

Impérialisme

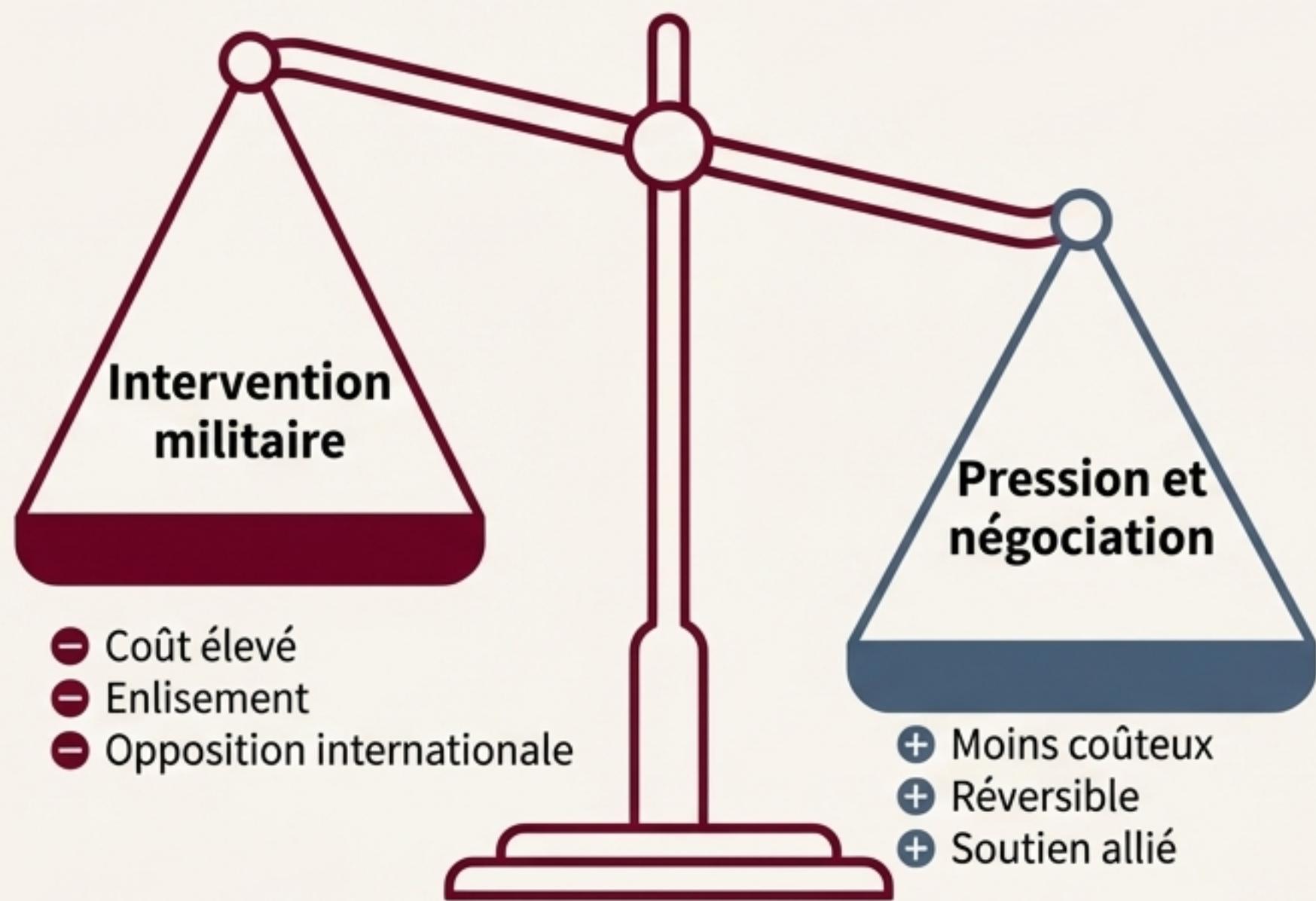
Guerre économique

Ingérence illégale

Utilise l'"inversion accusatoire", présentant la crise comme la conséquence de l'interventionnisme américain. Ce discours trouve un écho dans les pays du Sud qui dénoncent un "deux poids, deux mesures".

Cette polarisation rend toute analyse objective difficile et nuit aux initiatives de transition politique.

La realpolitik : pourquoi la pression plutôt que l'invasion



Une intervention militaire directe semble peu probable et contre-productive :

- **Absence de menace directe** : La menace vénézuélienne est jugée régionale et non existentielle pour la sécurité nationale américaine.
- **Coût et contexte géopolitique** : L'ouverture d'un troisième front, après l'Ukraine et Gaza, serait politiquement et militairement coûteuse.
- **Inefficacité de l'isolement** : Les politiques d'isolement total poussent les États sanctionnés à coopérer entre eux.
- **Absence de consensus** : Il n'existe pas de consensus au sein même de l'administration américaine entre une ligne dure et une approche par le dialogue.

La 'gestion' par la pression apparaît donc comme une stratégie plus durable et moins risquée.

La finalité : une domination fonctionnelle et euphémisée

"Le Venezuela ne sera pas conquis : il sera géré, ajusté, stabilisé et aligné sur les intérêts américains."



L'objectif final est l'**institutionnalisation** d'une **dépendance structurelle**.

Les mécanismes déployés visent à créer un État où le Venezuela est :

- **Économiquement constraint**, dépendant des autorisations américaines.
- **Politiquement conditionné**, sa légitimité étant validée à Washington.
- **Stratégiquement neutralisé**, incapable de servir de base à des puissances rivales.

Les enjeux et défis futurs



- **Polarisation régionale accrue :** Risque de scinder le continent entre les États alignés sur Washington et ceux cherchant des partenariats alternatifs (Chine, Russie), fragilisant l'intégration régionale.
- **Compétition stratégique pour les ressources :** La pression s'inscrit dans une lutte globale pour l'accès aux matières premières (pétrole, or, minéraux), augmentant le risque de conflictualité.
- **Redéfinition des normes d'intervention :** La crise pose la question des moyens jugés légitimes pour agir face à des violations des droits humains, menaçant la confiance dans le droit international.
- **Risque d'instabilité criminelle :** Une approche purement sécuritaire pourrait entraîner un "débordement" du narcotrafic vers des pays plus fragiles.

*Source : V. Volat, *Intervention militaire des États-Unis en Caraïbe*.